

Contexte et objectifs

Les familles du voyage résident à Maringues depuis plusieurs décennies avec, depuis les années 1990, un appui marqué de la commune favorisant une installation pérenne de ces familles en soutenant les projets d'accession et d'auto-construction.

Courant 2008, l'AGSGV63 est missionnée par la commune de Maringues pour conduire une étude habitat portant d'une part sur les familles résidant de manière quasi permanente, sur un mode de vie sédentaire, sur l'aire d'accueil et d'autre part sur les besoins de décohabitation des jeunes familles vivant sur le parcellaire de leurs parents.

Cette étude met en avant une demande forte pour de l'habitat individuel, en dur, et adapté avec notamment le maintien d'un espace de stationnement de caravane.



Caractéristiques d'adaptation de l'habitat aux besoins :

Logement locatif à destination de familles à très faibles ressources (PLAI)

Emplacement caravane sur parcelle

Chauffage poêle à bois pour une meilleure maîtrise des coûts d'énergie

Montant du loyer pour les ménages :

Loyers conventionnés APL – reste à charge en fonction des ressources

Charges locatives

Aide(s) au logement perçue(s) :

Allocation Personnalisée au Logement

Aides Fonds de Solidarité Logement (sous condition d'éligibilité)

Présentation synthétique de l'opération

Lieu : **MARINGUES**

Année : 2013

Type d'opération : Logement très social PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)

Nombre de logements : 11 logements

Nombre de destinataires : 12 ménages locataires (40 personnes au total)

Portage du projet et partenariat

La Commune de Maringues pilote ce programme, réalise l'acquisition foncière ainsi que les aménagements nécessaires pour la voirie et les espaces communs et en assure leur entretien.

L'Etat participe au soutien financier des logements PLAI.

Le Conseil général assure un financement des logements PLAI, participe à l'élaboration du diagnostic social, assure le suivi social des familles et pilote les dispositifs d'accompagnement social spécifiques (bail glissant).

Auvergne Habitat assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion des logements d'habitat adapté.

L'AGSGV 63 coordonne l'opération menée sur le site et accompagne le bailleur dans la définition et le suivi du programme.

L'Association APART assure le portage de baux glissants.

La Caisse d'Allocation Familiale participe à l'accompagnement social d'une famille dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Réciproque.

L'opération

Présentation technique

Maisons individuelles de plain-pied.

1 place caravane par logement

11 lots dont la superficie varie de 350 m² (T3) à 450 m² (T5)

Surface de bâti (*hors caravane*) : 60 m² (T3) à 90 m² (T4)

Le site d'opération

Superficie d'ensemble de l'opération : 7 800 m² environ

Mode d'acquisition /origine du foncier: acquisition du foncier par la commune de Maringues et mise à disposition par bail emphytéotique à Auvergne Habitat.

Environnement/localisation dans la commune : dans le quartier d'installation historique des gens du voyage de Maringues, à proximité de l'aire d'accueil sur laquelle les familles étaient installées.